

AFFAIRE N° 3. - Création d'une Commission d'Urbanisme et des Travaux Publics.

LE SECRÉTAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de sa précédente séance, le Conseil Municipal a décidé la création d'un certain nombre de commissions et notamment une commission voirie, une commission réception des travaux, et une commission circulation. Mais aucune commission générale de l'urbanisme et des travaux publics n'existe actuellement. Il serait donc bon de pallier cette lacune.

Le Conseil des Adjointe, consulté à ce sujet, a proposé des noms suivants :

M. Marc GERARD  
M. Jacques TESSIER  
M. Maurice CHANE KUNE  
M. Camille BOURHIS  
M. Antoine APAVOU  
M. Jack APPEJEE

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous demande votre avis à ce sujet.

Lorsqu'il s'est agi d'examiner des problèmes généraux d'urbanisme, nous avons été gênés pour l'étude de ces questions. Je pense qu'il est donc nécessaire de créer une commission d'urbanisme. Les membres de cette commission ont été choisis dans les diverses autres commissions existantes.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Và  
Paul Denis le 17 juin 1971  
↓ le Préfet  
le Secrétaire Général  
- Signe: Ph. Kessler  
Don copie certifiée conforme  
f. le Directeur des Affaires Financières  
- Signe: O. HOARAU